



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE REGION ILE  
DE FRANCE

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°IDF-032-2017-11

PUBLIÉ LE 27 NOVEMBRE 2017

# Sommaire

## **Préfecture de la Région d'Ile de France, Préfecture de Paris**

IDF-2017-11-27-008 - Arrêté modifiant l'arrêté n°2016-85-0004 du 25 mars 2016 modifié portant publication de la liste nominative des membres du Conseil d'administration de l'Etablissement public foncier d'Ile-de-France (8 pages)

Page 3

Préfecture de la Région d'Ile de France, Préfecture de Paris

IDF-2017-11-27-008

Arrêté modifiant l'arrêté n°2016-85-0004 du 25 mars 2016  
modifié portant publication de la liste nominative des  
membres du Conseil d'administration de l'Etablissement  
public foncier d'Ile-de-France



PREFET DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE

SGAR/PMM/SC/BRR

**ARRETE**

**modifiant l'arrêté n°2016-85-0004 du 25 mars 2016 modifié portant publication de la liste nominative des membres du Conseil d'administration de l'Établissement public foncier d'Île-de-France**

**LE PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE  
PRÉFET DE PARIS  
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR  
COMMANDEUR DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE**

- VU** le code de l'urbanisme, notamment ses articles L328-8 et R321-4 ;
- VU** le décret n° 2006-1140 du 13 septembre 2006 modifié portant création de l'Établissement public foncier d'Île-de-France ;
- VU** le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;
- VU** le décret n° 2010-687 du 24 juin 2010 modifié relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans la région et les départements d'Île-de-France ;
- VU** l'arrêté du ministre de l'action des comptes publics du 21 novembre 2017 portant nomination au conseil d'administration de l'Établissement public foncier d'Île-de-France ;
- VU** les courriels du secrétaire général adjoint de l'Établissement public foncier d'Île-de-France en date du 3, 13 et 17 novembre 2017 ;
- SUR** proposition du Préfet, Secrétaire général pour les affaires régionales de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris,

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>**

L'arrêté n°2016-85-004 du 25 mars 2016 susvisé est modifié ainsi :

A l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté susvisé, les dispositions de la rubrique « **Les représentants des collectivités territoriales ou de leurs groupements au Conseil d'administration de l'Établissement public foncier d'Île-de-France** », au titre des représentants de la Région Île-de-France :

« 1- *Représentants de la Région Île-de-France* :

Titulaires :

*M<sup>me</sup> Valérie PECRESSE  
Présidente du Conseil régional*

*M. Bruno BESCHIZZA  
Conseiller régional*

Suppléants :

*M. Denis GABRIEL  
Conseiller régional*

*M. Thierry MEIGNEN  
Conseiller régional*

5 rue Leblanc - 75911 PARIS CEDEX 15  
Standard : 01 82 52 40 00 - Site Internet : [www.ile-de-france.gouv.fr](http://www.ile-de-france.gouv.fr)

M. Geoffroy DIDIER  
Vice-président du Conseil régional

M. Jérôme CHARTIER  
Vice-président du Conseil régional

M. Gilles BATTAIL  
Conseiller régional

M. Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT  
Conseiller régional

M<sup>me</sup> Marie-Célie GUILLAUME  
Conseillère régionale

M. Pascal GIAFFERI  
Conseiller régional

M. Olivier THOMAS  
Conseiller régional

M. Rachid TEMAL  
Conseiller régional

M<sup>me</sup> Samia KASMI  
Conseillère régionale

M<sup>me</sup> Sylvie FUCHS  
Conseillère régionale

M<sup>me</sup> Yasmine BENZELMAT  
Conseillère régionale

M<sup>me</sup> Christel ROYER  
Conseillère régionale

M<sup>me</sup> Sylvie CARILLON  
Conseillère régionale

M. Didier GONZALES  
Conseiller régional

M. James CHERON  
Conseiller régional

M. Benoît JIMENEZ  
Conseiller régional

M<sup>me</sup> Marie-Christine DIRRINGER  
Conseillère régionale

M. Jean-Marc NICOLLE  
Conseiller régional

M<sup>me</sup> Dominique BARJOU  
Conseillère régionale

M. Pierre SERNE  
Conseiller régional

M. Taylan COSKUN  
Conseiller régional

M. Jordan BARDELLA  
Conseiller régional »

Sont remplacées par les dispositions suivantes :

« 1- Représentants de la Région Île-de-France :

Titulaires :

M<sup>me</sup> Valérie PECRESSE  
Présidente du Conseil régional

M. Bruno BESCHIZZA  
Conseiller régional

M. Geoffroy DIDIER  
Vice-président du Conseil régional

M. Jérôme CHARTIER  
Vice-président du Conseil régional

M. Gilles BATTAIL  
Conseiller régional

M. Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT  
Conseiller régional

M<sup>me</sup> Marie-Célie GUILLAUME  
Conseillère régionale

M. Pascal GIAFFERI  
Conseiller régional

Suppléants :

M. Denis GABRIEL  
Conseiller régional

M. Thierry MEIGNEN  
Conseiller régional

M<sup>me</sup> Christel ROYER  
Conseillère régionale

M<sup>me</sup> Sylvie CARILLON  
Conseillère régionale

M. Didier GONZALES  
Conseiller régional

M. James CHERON  
Conseiller régional

M. Benoît JIMENEZ  
Conseiller régional

M<sup>me</sup> Marie-Christine DIRRINGER  
Conseillère régionale

M. Olivier THOMAS  
Conseiller régional

M. Jean-Marc NICOLLE  
Conseiller régional

N.

M<sup>me</sup> Dominique BARJOU  
Conseillère régionale

M<sup>me</sup> Samia KASMI  
Conseillère régionale

M. Pierre SERNE  
Conseiller régional

M<sup>me</sup> Sylvie FUCHS  
Conseillère régionale

M. Taylan COSKUN  
Conseiller régional

M<sup>me</sup> Yasmine BENZELMAT  
Conseillère régionale

M. Jordan BARDELLA  
Conseiller régional »

## Article 2

A l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté susvisé, les dispositions de la rubrique « **Les représentants des collectivités territoriales ou de leurs groupements au Conseil d'administration de l'Établissement public foncier d'Île-de-France** », au titre des représentants des départements de la Région Île-de-France :

« 2- *Représentants des Départements de la région d'Île-de-France :*

### Titulaires :

### Suppléants :

*Ville de Paris :*

M. Jean-Louis MISSIKA  
Conseiller de Paris

M. Ian BROSSAT  
Vice-Président du Conseil de Paris

*Seine-et-Marne :*

M. Xavier VANDERBISE  
Conseiller départemental de  
Seine-et-Marne

M. Olivier LAVENKA  
Vice-président du conseil départemental  
de Seine-et-Marne

*Yvelines :*

M. Michel LAUGIER  
Conseiller départemental des Yvelines

M. Jean-Noël AMADÉI  
Conseiller départemental des Yvelines

*Essonne :*

M. Michel BOURNAT  
Conseiller départemental  
de l'Essonne

M<sup>me</sup> Brigitte VERMILLET  
Vice-présidente du Conseil départemental  
de l'Essonne

*Hauts-de-Seine :*

M. Georges SIFFREDI  
Vice-Président du Conseil  
départemental des Hauts-de-Seine

M<sup>me</sup> Nicole GOUETA  
Vice-Présidente du Conseil  
départemental des Hauts-de-Seine

*Seine-Saint-Denis :*

M<sup>me</sup> Corinne VALLS  
Conseillère départementale  
de Seine-Saint-Denis

M. Daniel GUIRAUD  
Conseiller départemental  
de Seine-Saint-Denis

*Val-de-Marne :*

M. Pascal SAVOLDELLI  
Vice-président du Conseil  
départemental  
du Val-de-Marne

M. Mohamed CHIKOUCHE  
Conseiller départemental  
du Val-de-Marne

*Val-d'Oise :*

*M. Arnaud BAZIN  
Président du Conseil  
Départemental  
du Val-d'Oise*

*M. Xavier HAQUIN  
Conseiller départemental  
du Val-d'Oise »*

Sont remplacées par les dispositions suivantes :

« 2- Représentants des Départements de la région d'Île-de-France :

Titulaires :

Suppléants :

Ville de Paris :

M. Jean-Louis MISSIKA  
Conseiller de Paris

M. Ian BROSSAT  
Vice-Président du Conseil de Paris

Seine-et-Marne :

M. Xavier VANDERBISE  
Conseiller départemental de  
Seine-et-Marne

M. Olivier LAVENKA  
Vice-président du conseil départemental  
de Seine-et-Marne

Yvelines :

N.

M. Jean-Noël AMADÉI  
Conseiller départemental des Yvelines

Essonne :

M. Michel BOURNAT  
Conseiller départemental  
de l'Essonne

M<sup>me</sup> Brigitte VERMILLET  
Vice-présidente du Conseil départemental  
de l'Essonne

Hauts-de-Seine :

M. Georges SIFFREDI  
Vice-Président du Conseil  
départemental des Hauts-de-Seine

M<sup>me</sup> Nicole GOUETA  
Vice-Présidente du Conseil  
départemental des Hauts-de-Seine

Seine-Saint-Denis :

M<sup>me</sup> Corinne VALLS  
Conseillère départementale  
de Seine-Saint-Denis

M. Daniel GUIRAUD  
Conseiller départemental  
de Seine-Saint-Denis

Val-de-Marne :

M. Pierre GARZON  
Vice-président du Conseil  
départemental du Val-de-Marne

M. Christian METAIRIE  
Vice-président du Conseil  
départemental du Val-de-Marne

Val-d'Oise :

N.

M. Xavier HAQUIN  
Conseiller départemental du Val-d'Oise »

**Article 3**

A l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté susvisé, les dispositions de la rubrique « **Les représentants des collectivités territoriales ou de leurs groupements au Conseil d'administration de l'Établissement public foncier d'Île-de-France** », au titre des représentants de la métropole du Grand Paris :

« 3 - Représentants de la métropole du Grand Paris :

Titulaires :

M. Patrick OLLIER  
Président de la métropole du Grand Paris  
M. Éric BERDOATI  
Conseiller métropolitain  
M. Richard DELL'AGNOLA  
Conseiller métropolitain  
M. Olivier KLEIN  
Vice-président de la métropole  
du Grand Paris

Suppléants :

M. Philippe PEMEZEC  
Conseiller métropolitain  
M<sup>me</sup> Séverine MAROUN  
Vice-présidente de la métropole du Grand Paris  
M. Vincent JEANBRUN  
Conseiller métropolitain  
M. Didier PAILLARD  
Conseiller métropolitain »

Sont remplacées par les dispositions suivantes :

«3 - Représentants de la métropole du Grand Paris :

Titulaire :

M. Patrick OLLIER  
Président de la métropole du Grand Paris  
M. Éric BERDOATI  
Conseiller métropolitain  
M. Richard DELL'AGNOLA  
Conseiller métropolitain  
M. Olivier KLEIN  
Vice-président de la métropole  
du Grand Paris

Suppléante :

N.  
N.  
M. Vincent JEANBRUN  
Conseiller métropolitain  
M. Didier PAILLARD  
Conseiller métropolitain »

**Article 4**

A l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté susvisé, les dispositions de la rubrique « **Les représentants des collectivités territoriales ou de leurs groupements au Conseil d'administration de l'Établissement public foncier d'Île-de-France** », au titre des représentants des établissements publics de coopération intercommunale :

« 4 - Représentants des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre

Titulaires :

M. Jacques DROUHIN  
Président de la communauté  
de commune du Bocage gâtinais  
M. Philippe TAUTOU  
Président de la communauté urbaine  
Grand Paris – Seine et Oise

Suppléants :

M. Louis VOGEL  
Président de la communauté  
d'agglomération de Melun-Val de Seine  
M. Paul MIGUEL  
Président de la communauté  
d'agglomération Paris – Vallée de la  
Marne



*M. Luc STRÉHAIANO  
Président de la communauté  
d'agglomération Plaine Vallée*

*M. Olivier LEONHARDT  
Président de la communauté  
d'agglomération Cœur d'Essonne  
Agglomération*

*M. Jean-Louis DURAND  
Président de la communauté de  
communes des Plaines et Monts  
de France*

*M. Christian LECLERC  
Communauté d'agglomération  
Paris – Saclay »*

Sont remplacées par les dispositions suivantes :

« 4 - Représentants des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre

Titulaires :

*M. Jacques DROUHIN  
Président de la communauté  
de commune du Bocage gâtinais*

*M. Philippe TAUTOU  
Président de la communauté urbaine  
Grand Paris – Seine et Oise*

*M. Luc STRÉHAIANO  
Président de la communauté  
d'agglomération Plaine Vallée*

*M. Christian LECLERC  
  
Communauté d'agglomération  
Paris – Saclay*

Suppléants :

*M. Louis VOGEL  
Président de la communauté  
d'agglomération de Melun-Val de Seine*

*M. Paul MIGUEL  
Président de la communauté  
d'agglomération Paris – Vallée de la  
Marne*

*M. Jean-Louis DURAND  
Président de la communauté de  
communes des Plaines et Monts  
de France*

*N. »*

Article 5

A l'article 2 de l'arrêté susvisé, les dispositions de la rubrique « **Les représentants de l'État au Conseil d'administration de l'Établissement public foncier d'Île-de-France** », au titre du représentant désigné par le ministre chargé du budget :

« 4 - Représentant désigné par le ministre chargé du budget :

Titulaire :

*M. Philippe PARINI  
Directeur régional des finances publiques  
d'Île-de-France et du département  
de Paris*

Suppléant :

*M. Olivier MEILLAND  
Chef de bureau à la direction du budget »*

Sont remplacées par les dispositions suivantes :

« 4 - Représentant désigné par le ministre chargé du budget :

Titulaire :

M. Pierre-Louis MARIEL  
Administrateur général des finances  
publiques, directeur régional des  
finances publiques d'Île-de-France  
et du département de Paris

Suppléant :

M. Alban HAUTIER  
Inspecteur des finances, chef du  
bureau du logement, de la ville  
et des territoires à la direction  
du budget. »

#### Article 6

Le Préfet, Secrétaire général pour les affaires régionales de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris.

Fait à Paris, le

27 NOV. 2017

A handwritten signature in black ink, consisting of several sharp, angular strokes that form a jagged, zig-zag pattern.

